

Pesticides : en Charente-Maritime, un maire préempte les terres agricoles polluées pour en faire des prairies

Yohan Bonnet pour « LE MONDE »

Par [Benoît Floc'h](#) (L'Houmeau [Charente-Maritime], envoyé spécial)

Article réservé aux abonnés

RésuméDans les environs de L'Houmeau, l'air, l'eau et les sols sont pollués et cinq cas de cancers pédiatriques ont été recensés, en 2025. Face à l'inquiétude des habitants, la commune rachète les terres. Les agriculteurs, eux, se sentent stigmatisés.

Jean-Luc Algay, 62 ans, montre une carte accrochée au mur de la mairie. Entre l'océan Atlantique et le bourg de L'Houmeau (Charente-Maritime), il y a une grande étendue de terres agricoles. Le maire désigne du doigt certains champs, colorés de vert. Ce sont ceux que la municipalité a rachetés depuis 2019. Ils couvrent presque la moitié de la superficie totale : 20 hectares sur 44. Un coup d'éclat, qui vaut à Jean-Luc Algay une notoriété ayant dépassé les frontières du département. Et aussi quelques inimitiés tenaces dans un contexte où la [loi d'urgence agricole, votée définitivement le 21 juillet par le Parlement](#), restreint au contraire les contraintes sur l'usage de certains pesticides.

Au départ, il y a un souvenir d'enfance. Jean-Luc Algay est fils d'agriculteur. Il se souvient que son père utilisait des gants en plastique pour mélanger de l'herbicide en poudre avec de l'eau, avant de le répandre sur les champs. Il a encore le souvenir du gant sortant de la mixture « *tout fripé, comme si la flamme était passée dessus* ».

Lorsqu'il devient maire (centre droit) de L'Houmeau, en 2014, l'image est toujours gravée dans sa mémoire. En discutant avec le Conservatoire du

littoral, il se convainc que les terres qui s'étendent vers l'océan sont « *un lieu très fragile* ». Il n'est pas écologiste, mais l'environnement est l'affaire de tous, pense-t-il : « *Il n'y a que Trump qui n'y croit pas.* » Les terres, le marais de Pampin, les ostréiculteurs, la plage, le port de plaisance... : « *il fallait les protéger* ».

Le maire de L'Houmeau (Charente-Maritime), Jean-Luc Algay, sur l'une des terres agricoles rachetées par la commune, le 30 juillet 2026. YOHAN BONNET POUR « LE MONDE »

Il fait donc déclarer cet ensemble de champs « espace naturel sensible », ce qui lui permet de préempter les parcelles avant la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer). Lors de son deuxième mandat (2020-2026), il continue à acquérir les terres. « *Je souhaite tout acheter. Le mètre carré est à 50 centimes. J'étais prêt à monter à 1 euro* », mais la Safer ne voulait pas déstabiliser le marché. Quelque 100 000 euros ont été engagés. Il reconnaît que certains habitants se sont demandé quel serait le retour sur investissement. « *Mais la santé, ce n'est pas une charge*, leur a-t-il répondu. *Ce qu'on fait là, c'est pour nos enfants et nos petits-enfants.* »

Différentes études ont conforté le maire dans son intuition. Au début des années 2020, des relevés ont montré la présence inquiétante dans l'air d'un herbicide très volatil, le prosulfocarbe, [dans la plaine d'Aunis](#), à Montroy, à l'est de La Rochelle. Jean-Luc Algay s'inquiète, car il a les mêmes cultures sur sa commune, notamment sur la fameuse parcelle, balayée par les vents d'ouest. « *Un ingénieur m'a dit : "Potentiellement, vous avez le même problème"* », raconte-t-il.

Et puis, il y a eu un deuxième signal. Pour chauffer le restaurant scolaire et le gymnase, la municipalité opte pour la géothermie. En 2023, deux forages sont effectués pour prendre l'eau à 14 mètres de profondeur. Celle qu'ils trouvent est polluée aux nitrates et aux pesticides, si bien que l'Agence régionale de santé en déconseille la consommation « *sans traitement* ».

Maraîchage et jardins familiaux

L'idée du maire est de transformer une grande part de ces terres en prairies, après l'expiration des baux des agriculteurs. Il souhaite favoriser la biodiversité, installer des haies, créer des chemins pour que les gens s'approprient cet environnement. Il voudrait également y implanter du maraîchage et des jardins familiaux. Car c'est favorable à l'autonomie alimentaire, et « *cela donne du sens à tout ce que l'on fait* », explique-t-il. Certes, c'est long. Mais Jean-Luc Algay n'est pas pressé. « *Il faut convaincre certains propriétaires*, admet-il. *Ils pensent que ces terrains seront constructibles un jour et pourraient atteindre 20 ou 25 euros le mètre carré.* » De fait, L'Houmeau n'est qu'à 6 kilomètres de La Rochelle, où le marché immobilier est sous tension. Mais que ces terres deviennent constructibles « *est impossible* », lâche-t-il, car lui ne reviendra pas en arrière et, surtout, « *il y a la "loi littoral" et le statut d'espace naturel sensible* ».

Mais l'activisme du maire commence à agacer. La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), qui n'a pas souhaité répondre aux questions du *Monde* malgré plusieurs sollicitations, ne

l'entend pas de cette oreille. En mars 2023, ses militants déversent des pneus et du fumier à L'Houmeau. Dans le journal *Sud-Ouest*, le représentant du syndicat agricole pour le canton, Sébastien Brochet, déclare : « *On va y revenir. Ce n'était qu'un premier avertissement. S'il faut séquestrer le maire dans sa mairie, nous le ferons. Si nous laissons faire, ce qui se passe à L'Houmeau se passera ailleurs.* » Des amabilités qui vaudront à Sébastien Brochet une convocation dans le bureau du procureur de la République de La Rochelle et un rappel à la loi.

[Fumier et menaces. La méthode est radicale.](#) Mais Jean-Luc Algay ne cède pas. Elu et réélu au premier tour avec des scores en progression constante, il sait qu'il a le soutien des habitants. Les parents, notamment, considèrent que dans leur commune paisible et champêtre, « *tout est pourri* », comme le dit Camille Appleton. Mère de famille, elle vit à L'Houmeau depuis cinq ans et représente les parents d'élèves. « *On sait que l'eau, les sols, l'air sont pollués, précise-t-elle. On ne sait pas exactement d'où ça vient.* » Elle trouve donc l'initiative du maire « *admirable* ».

Théo Lakmeche, kinésithérapeute à L'Houmeau (Charente-Maritime), le 30 juillet 2026. YOHAN BONNET POUR « LE MONDE »

De fait, un nouvel élément est venu renforcer les craintes du maire et inquiéter les familles. En 2025, un recensement effectué autour de La Rochelle pour le compte de la Ligue contre le cancer de Charente-Maritime révèle cinq cas de cancer chez les enfants, presque le triple du nombre « attendu » (1,8). « *Les investigations conduites [depuis 2018] ne permettent pas de conclure, au sens scientifique, à l'existence d'un cluster de cancers pédiatriques*, réagit par écrit Brice Blondel, préfet de Charente-Maritime, sollicité par *Le Monde*. *Elles mettent toutefois en évidence plusieurs cas géographiquement rapprochés, alimentant les interrogations sur d'éventuels facteurs environnementaux.* » Le préfet rappelle par ailleurs que « *les cancers pédiatriques sont des maladies multifactorielles* », et qu'« *à ce stade, aucun facteur particulier ne peut être retenu comme cause* ». En 2025, le préfet a lancé un programme, appelé « Exposcan », doté de 140 000 euros, afin de produire « *des connaissances scientifiques robustes* ».

En attendant, L'Houmeau est tourmenté. Théo Lakmeche et sa compagne, parents d'une petite fille, s'inquiètent. Leur maison jouxte les champs. En 2024, ils font tester l'eau et les cheveux de leur enfant de 3 ans. « *Les résultats ont montré que l'eau n'était pas de bonne qualité et que les cheveux étaient contaminés par quatre produits toxiques, qui tous venaient de l'agriculture* », témoigne le kinésithérapeute, qui a déboursé 300 euros. « *C'est un sujet de conversation récurrent chez les parents, hyperinquiets* », confirme Camille Appleton. « *On filtre l'eau. On achète bio, mais c'est arrosé avec l'eau des nappes phréatiques. Faire des tests, c'est hyperanxiogène, et très cher* », confie la mère de famille. Bref, dit-elle, c'est « *un sentiment d'impuissance et d'inaction* » qui domine, et « *c'est déprimant* ».

Comme Théo Lakmeche, Camille Appleton en veut aux élus nationaux. « *Le monde politique ne bénéficie pas d'une grande crédibilité dans la population, constate-t-elle. Mais, au niveau local, il existe une capacité d'action.* » En tout cas, elle ne souhaite pas « *jeter l'opprobre sur le monde agricole* ». Comme Théo Lakmeche, d'ailleurs. « *A l'été 2025, on a envoyé une pétition à l'agriculteur qui exploite le champ d'à côté. Il n'a pas répondu. Pourtant, c'est lui qui manipule ces produits, et lui aussi est menacé* », relève celui-ci, en assurant ne pas en vouloir à l'exploitant.

Chez les cultivateurs, justement, « *on se sent stigmatisés, confient-ils en requérant l'anonymat. Le maire passe son temps à opposer la population aux agriculteurs. Nous trouvons injuste qu'il nous désigne comme coupables au point de préempter les terres pour nous les retirer. On se fait traiter d'assassins et de pollueurs.* »

Dialogue de sourds

Entre le maire et les paysans, les relations sont sèches. Ils se sont certes rencontrés. Mais la discussion a tourné au dialogue de sourds. « *On leur a proposé de faire de l'agriculture raisonnée, explique le maire. On était même prêts à les payer. Ils ont répondu non, en disant que cela représenterait une perte de revenus.* » Agriculture raisonnée ? L'idée est

de trouver le juste équilibre entre rentabilité économique, protection de l'environnement et bien-être animal. Les produits phytosanitaires sont utilisés avec parcimonie et sous le contrôle de techniciens. *« C'est ce que l'on fait déjà, mais il ne veut pas entendre ce qu'on lui dit »*, se désolent les agriculteurs.

Les analyses effectuées sur les cheveux d'enfants ont permis d'identifier *« trois molécules, dont deux ne sont pas employées par les céréaliers »*, mais dans la vigne et le maraîchage, disent les exploitants. Et les matières retrouvées dans le forage pour la géothermie, elles sont *« interdites en agriculture depuis plus de trente ans, poursuivent-ils, mais toujours utilisées pour la construction des maisons dans le traitement des sols et des toitures »*.

Et pour ce qui est des cancers pédiatriques, les exploitants considèrent que *« c'est une chose trop importante pour stigmatiser une profession »*. Des études *« plus sérieuses, ajoutent-ils, doivent être faites pour comprendre. Les sources de pollution sont trop nombreuses malheureusement »*. Ils évoquent l'aéroport, puisque *« du kérosène est retrouvé dans les parcelles aux alentours »*, mais aussi *« la grosse butte de Pampin »*, l'ancienne déchetterie de La Rochelle, où *« toute la zone industrielle venait vider ses déchets »*.

Le fils de Marine Fétiveaud est scolarisé à l'école élémentaire de L'Houmeau. *« Là où on était avant, il y avait des champs autour, il y avait aussi certainement des pesticides et il n'y avait pas de cancers, témoigne-t-elle. Donc est-ce que ça ne vient pas par les vents de la Pallice, la zone industrio-portuaire de La Rochelle ? »* Josette, elle, habite dans la rue qui longe les champs que le maire rachète. *« Il y a bien quelque chose qui ne va pas dans le coin, pense-t-elle. Je suis trop vieille pour être inquiète pour ma santé. Mais je le suis pour les jeunes. »* Elle aussi conseille d'*« aller voir le port de la Pallice »*. *« Vous comprendrez tout, assure-t-elle. Il y a des silos, des réservoirs, des entrepôts, des usines d'engrais... »*

Le maire rejette ces hypothèses. *« Non, la décharge n'y est pour rien. Ce*

n'est pas elle qui déverse des pesticides. Elle est faite de déchets inertes », répond-il. Quant à la Pallice, là aussi, Jean-Luc Algay se montre perplexe : les vents sont « *rarement en direction de L'Houmeau* ». Certes, « *je ne suis pas un spécialiste, reconnaît-il, mais d'après les experts, il faudrait être beaucoup plus près* ».

Sur l'une des terres agricoles rachetées par la commune de L'Houmeau (Charente-Maritime), près de La Rochelle, le 30 juillet 2026. YOHAN BONNET POUR « LE MONDE »

En attendant, les habitants se perdent en conjectures. Au point de partir ? « *Les produits utilisés ici le sont partout ailleurs* », rappelle Théo Lakmeche, constatant que, dans les grandes agglomérations ou dans les vignobles, « *il y a d'autres pollutions* ». « *Il faut aller vivre où ?*, interroge-t-il, perplexe. *Au fond d'une forêt ?* »

[Réutiliser ce contenu](#)